

INFO EXPERTS

Bois & dérivés

CONSTRUIRE EN BOIS
CONSTRUIRE HUMAIN

N°9

L'information pratique des utilisateurs du bois et de ses dérivés.



Le bois, matière première durable et renouvelable

La quantité de gaz carbonique (CO₂) contenue dans l'atmosphère a très fortement augmenté au cours du siècle passé.

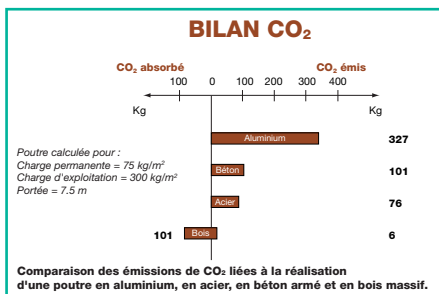
Aujourd'hui, on évalue à environ 3,3 milliards de tonnes la quantité de carbone qui se déverse dans l'atmosphère.

L'emploi du bois et la gestion appropriée des forêts offrent une réponse à cette menace sur l'évolution du climat. Ils limitent ces émissions de CO₂ et combattent le réchauffement de la planète, de trois manières :

- en augmentant directement l'absorption du carbone : par la photo-synthèse, lors de leur croissance, les arbres absorbent

le CO₂ de l'atmosphère au rythme d'environ 1 tonne par m³ de bois nouveau. De même, l'emploi du bois dans ses différentes utilisations continue de stocker ce CO₂.

- en évitant les alternatives gourmandes en énergie :

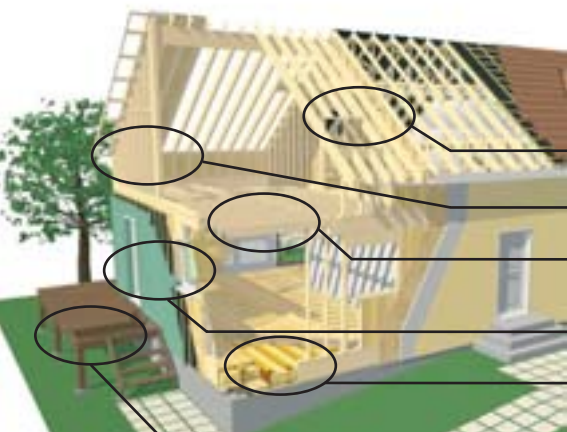


Source : CNDB



Cette fiche d'information vous est gracieusement offerte par votre négociant spécialiste en bois et dérivés.

- en encourageant la plantation de nouvelles forêts : plus la forêt pousse, et plus nous employons de bois, mieux c'est pour l'évolution du climat. Les forêts du monde offrent une possibilité unique pour lutter contre le réchauffement de la planète.



Exemple d'impact de la construction bois sur l'absorption du CO₂.

Charpente : 8,5 m³

Murs : 6,7 m³

Solivage plancher : 2,5 m³

Bardage : 1,6 m³

Dalle bois : 4,2 m³

Terrasse : 1,9 m³ (26 m²)

Maison type R+1 de 116 m², comprenant :
1 cuisine, 1 séjour,
1 salon, 3 chambres,
1 salle de bains,
1 cellier
2 WC,
1 terrasse de 26 m².

Bilan "effet de serre" :



116 m²

=



25,4 m³

= CO₂

25,4 t stockées

=



225 000 km

(dégagement de CO₂
d'une voiture neuve
parcourant 225 000 km)

Il faut ajouter à cela :

- La faible consommation d'énergie du bois pour sa fabrication et sa mise en œuvre par rapport aux autres matériaux.
- Les économies d'énergie induites par le caractère naturellement isolant du bois, ainsi que par la conception même de la maison à ossature bois. Elle garantit 20 à 30% de consommation d'énergie en moins qu'une construction classique.

Vous êtes :

- soucieux de respecter les objectifs du protocole de Kyoto pour réduire les gaz à effet de serre,
- et convaincus de la nécessité de promouvoir des ressources naturellement durables et renouvelables...

Pensez bois !

Cette fiche d'information vous est gracieusement offerte par votre négociant spécialiste en bois et dérivés.



www.lecommercedubois.fr

